



**FONCTION PUBLIQUE**

# FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique **FORCE OUVRIÈRE**  
46, rue des petites écuries 75010 PARIS – [contact@fo-fonctionnaires.fr](mailto:contact@fo-fonctionnaires.fr) – 01.44.83.65.55

---

**Madame Amélie de Montchalin**  
**Ministre de la Transformation**  
**et de la Fonction publiques**

101 rue de Grenelle  
75 007 Paris

Paris, le 16 novembre 2021.

**OBJET : Amélioration du pouvoir d'achat des agents de la fonction publique.**

Madame la ministre,

Vous avez lancé, le 6 juillet dernier, une conférence portant sur les perspectives salariales des fonctionnaires et agents publics.

Depuis, l'augmentation des prix a obligé une revalorisation du SMIC de 2,2% appelant une nouvelle mouture de la grille du C1 et C2, à défaut de revalorisation de la valeur du point d'indice.

En même temps, FO Fonction publique a continué de porter ses revendications en matière de pouvoir d'achat. Nous affirmons qu'il est indispensable et incontournable d'actualiser la valeur du point d'indice tant pour compenser a minima l'inflation que pour rattraper les pertes accumulées.

Le choix politique, consistant à geler la valeur du point d'indice et à ajouter systématiquement quelques points d'indice sur le bas de la grille de catégorie C, tasse les grilles et affaiblit le principe de carrière. En conséquence, un agent de catégorie C percevra à la fin du premier grade, après 19 ans de carrière, seulement 196 euros bruts de plus. 19 ans = +196 euros ! Une augmentation incapable de couvrir l'inflation prévisionnelle.

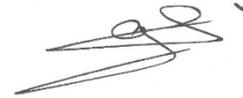
La flambée des prix constatée devrait se poursuivre d'après les différentes perspectives économiques en 2022. Pour autant, cette conférence, que vous avez ouverte, affiche clairement son intention de ne proposer aucune mesure de pouvoir d'achat au titre de 2022, renvoyant d'éventuelles décisions après les élections présidentielles et législatives.

Cette conférence n'aborde donc pas les questions urgentes et essentielles. Non conclusive, elle ne peut qu'aboutir à des préconisations pour la future majorité issue des urnes. Comme nous vous l'avions indiqué, ce n'est pas ce qu'attendent les agents de la fonction publique. Nous pensions avoir été entendus à la suite de la programmation d'une réunion sur les mesures salariales, pour le 17 novembre 2021, mais celle-ci a été annulée sans aucune explication.

C'est pourquoi, dans ces conditions, FO Fonction publique met un point d'arrêt à sa participation à cette conférence.

A l'inverse de la démarche du Gouvernement, nous sollicitons à nouveau une véritable négociation pour améliorer sans délai le pouvoir d'achat des agents publics avec une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice et la refonte de la grille indiciaire correspondant à une véritable politique ambitieuse pour la carrière des agents de la Fonction publique.

Nous vous prions de croire, Madame la ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.



Christian Grolier  
Secrétaire Général